PORT-LOUIS

DIRECTION DE L' ARCHITECTURE

MORBIHAN

SITES

SITE DES PATIS

INSCRIPTION

COMMUNE : PORT - LOUIS CANTON : PORT - LOUIS

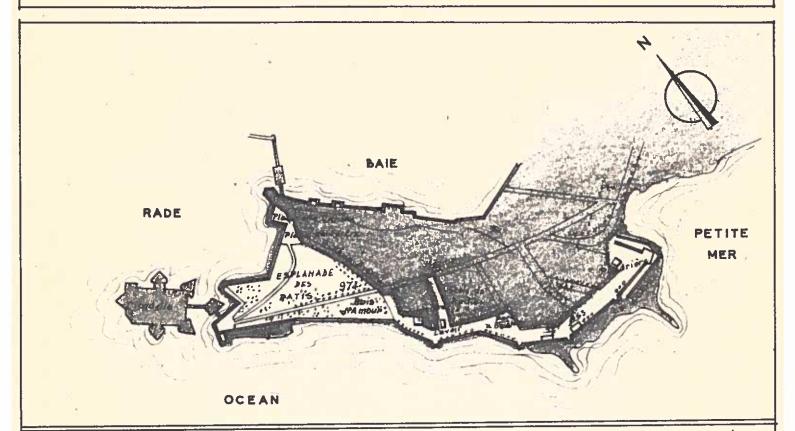
ARROND! : LORIENT



CARTE MICHELIN

Nº63

PLI(1)



article Mer- Est inscrit à l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble constitué à Port-Louis (Morbihan) par :
-L'Esplanade des Pâtis et le Bois d'Amour comprenant la totalité des parcelles N's 974,463 et 464 section V du cadastre de la commune;
-Les terrains formant le Boulevard des Remparts compris depuis la rue de la
Brêche et la Poudrière jusqu'au Fort du Lohic, entre les remparts et les
propriétés diverses ayant vue sur l'Océan (notamment l'Eccle de Radio et

Hospice) -L'Avenue des Etrangers" et ses arbres depuis la Mairie jusqu'au lavoir du

Lohic, y compris l'ancienne fontaine des Récollets Les arbres plantés à l'intérieur de la Citadelle, de l'Ecole de Radio et de l'Hospice ainsi que sur le Fort du Lohic

L'Etat par la Marine Nationale pour les parcelles 974p,464 et 463 section V et à la ville de Port-Louis pour la parcelle 974p section V ainsi que pour les terrains de circulation situés le long des fortifications.

(Arrêté du , 23 Septembre 1942)